



Revealing the Stars “RÉVÉLATION DES ÉTOILES”

Règlement

- ★ Vous êtes chanteur, acteur, musicien, danseur, artiste de cirque, magicien, créateur de mode ou mannequin talentueux et déterminé ? Vous rêvez de carrière nationale et internationale ?
- ★ Vous voulez recevoir les conseils de vos pairs, être formé ?
- ★ Acquérir de la confiance en vous ?
- ★ Vous produire sous les applaudissements du public sur de belles scènes ?
- ★ Vous envoler pour Hollywood, rencontrer des producteurs, des professionnels du spectacle, de la mode et du showbiz ?

Le projet Révélation des Etoiles a été créé pour vous !

- ★ Montrez votre talent au monde !
- ★ Brillez sur des grandes scènes !
- ★ Envolez-vous pour Paris, Cannes, New York, Los-Angeles et Dubaï !
- ★ Participez au Tremplin Emerging Arts Europe et aussi à International Model and Talent Convention à New York et Los Angeles en vous produisant devant quelques centaines de producteurs !

“RÉVÉLATION DES ÉTOILES” c’est
UN TREMPLIN NATIONAL ET INTERNATIONAL

Révélation des Etoiles, association culturelle, spécialisée dans la conception d’événements culturels, concerts, festivals, accompagnement, formation et management d’artistes, a créé son projet et **Tremplin Révélation des Étoiles / Emerging Arts Europe**, le premier concours international des arts du spectacle créé pour révéler votre talent et vous aider à le promouvoir de façon efficace. Un vrai **Tremplin de carrière nationale et internationale** pour des artistes émergents et professionnels, mettant en avant l’originalité et la création, et qui les emmènent jusqu’à New York et Hollywood.

Il a pour mission de :

- ★ Soutenir la jeune création artistique,
- ★ Donner aux talents européens la possibilité de booster leur carrière artistique nationale et internationale,
- ★ Favoriser les échanges et le dialogue interculturels,
- ★ Faire connaître et briller la culture française dans le monde.

Le Tremplin **Révélation des Étoiles / Emerging Arts Europe** donne entre autres aux artistes mannequins et créateurs talentueux la possibilité de se qualifier pour le IMTA International Model and Talent Convention, qui se déroulent depuis 36 ans à New York et Hollywood.

Révélation des Etoiles est également un programme de formation et d'accompagnement pour les artistes / les talents avec l'objectif de leur apprendre à mettre en place, maîtriser et promouvoir leur carrière nationale et internationale

RÈGLEMENT DU TREMPLIN

RÉVÉLATION DES ETOILES / EMERGING ARTS EUROPE

Qui sera élu « Révélation of the Year »?

ARTICLE 1 : Conditions de participation

Habiter ou résider en Europe / pays invité

Être artiste amateur ou professionnel

Avoir entre 7 et 55 ans *

ARTICLE 2 : Les sélections

Six catégories artistiques :

- Chant
- Danse
- Théâtre
- Composition
- Cirque
- Magie

Deux catégories mode :

- Créateur de mode
- Mannequinat

Les candidats mineurs devront obligatoirement avoir une autorisation parentale et être accompagnés par un parent ou un tuteur aux sélections et à la finale en cas de sélection.

ARTICLE 3 : Inscription et déroulement

Inscription au Tremplin se fait en ligne via le site internet:

<http://revelationdesetoiles.com/>

Déroulement :

- Étape 1 - Inscriptions: Les candidats rempliront le dossier d'inscription en ligne et devront accepter les conditions décrites dans ce présent règlement. L'inscription doit se faire au plus tard le 15 mars 2024 à minuit. Les candidats enverront leur candidature complète, lettre de motivation, 2-3 liens youtube, photos via le site internet ou par email : rstars@svezdaprod.com
Tous les candidats sélectionnés recevront une convocation écrite (live ou online)
- Étape 2 – Sélections nationales : Les candidats sélectionnés seront convoqués à des sélections nationales en présentiel ou en ligne avant le 31 mars 2024. Les frais de dossier d'un minimum de 25 euros leur seront demandés pour valider leur candidature aux Sélections nationales. Ils

seront invités à présenter leur numéro d'une durée maximale de 60 secondes. Ils peuvent se présenter dans trois catégories au maximum.

- Horaires : Après confirmation de leur participation, les candidats seront convoqués à des heures différentes pour limiter l'attente. Il sera demandé à chaque candidat de se présenter à l'heure de convocation sans retard et avec tous les documents nécessaires, correctement remplis, clé usb, instrument et matériel de scène, au risque d'être éliminé.
- Dans la catégorie chant, deux extraits de chansons peuvent être demandés obligatoire à choisir entre : reprise en langue maternelle, reprise en anglais, et création (auteur, compositeur contemporain).
- Étape 3 - Demi-Finale : Les candidats sélectionnés à l'issue des sélections nationales sont conviés à participer aux demi-finales en présence du jury et du public qui auront lieu le 3 mai 2024 sous réserve de leur inscription préalable au International Forum of Creative Arts à Cannes.
- Étape 4 - Finale :
Les candidats sélectionnés lors des sélections nationales s'engagent à être présents le soir de la finale pour concourir au titre de « Révélation of the Year».
Les candidats sélectionnés à l'issue des demi-finales sont invités à participer à la Finale du Tremplin Révélation des Etoiles / Emerging Arts Europe qui aura lieu le 4 mai 2024 à l'espace Miramar à Cannes.
Des séances de formation et de coaching professionnels leur seront proposées.

ARTICLE 4 : La Finale

La Finale a lieu en présence d'un Jury composé de personnalités et de professionnels du spectacle, de la mode, de la musique et des médias. Des bourses et des prix de soutien de promotion de carrière sont à gagner.

Déroulement :

Les finalistes se produiront sur scène, devant un public, et à tour de rôle devront convaincre un jury professionnel (Cf. document joint « LE JURY ») présent lors de la finale pour désigner la « Révélation of the Year ».

Les lauréats sont également qualifiés pour s'inscrire, s'ils le souhaitent, à International Model and Talent Convention (IMTA) à New York juillet 2024 ou Los Angeles, janvier 2025.

Les gagnants remporteront des bourses pour y participer ainsi que d'autres prix, lots, bourses et éventuellement pour être recrutés dans leurs projets personnels ou professionnels. En effet, chaque année, des candidats de notre concours sont

recrutés pour des projets télévisuels, des comédies musicales, des préparations d'albums...

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter des modifications sur le nombre d'étapes que devront passer les candidats ou sur la durée de leurs passages en fonction du nombre d'inscriptions.

Résultats : Les résultats seront annoncés à l'issue de chacune des étapes de sélections. Avant l'annonce des résultats et en cas de besoin, le jury se réserve le droit de demander à certains candidats d'être de nouveau entendus.

Les sélections étapes 1 ne sont pas ouvertes au public. Les sélections étapes 2, 3 et 4 sont ouvertes au public.

L'ordre de passage des candidats lors de la finale se fera par tirage au sort.

ARTICLE 5: Résultats et Prix

Les résultats seront annoncés à l'issue de la soirée, après délibération du jury.

1er prix – Titre « Révélation of the Year » :

Bourse complète couvrant les frais de participation à IMTA New York 2024 (billet AR, hôtel 5 jours, frais d'inscription IMTA)

Prix sponsors

1er prix – Titre « Révélation of the Year Junior »:

Bourse de 1 000 € valable sur les frais d'inscription à International Model and Talent Convention (IMTA) à New York juillet 2024 ou Los Angeles, janvier 2025.

1er prix par catégorie « Meilleur Espoir »:

Bourse de 500 € valable sur les frais d'inscription à International Model and Talent Convention (IMTA) à New York juillet 2024 ou Los Angeles, janvier 2025.

+ prix sponsors

Les lauréats du concours Révélation des Etoiles seront invités à participer à la Soirée Révélation des Etoiles.

ARTICLE 6: Support musical

Les candidats devront apporter leurs orchestrations de bonne qualité sur un minimum de 2 supports :

Clef USB + Drive. Ce support audio devra être également envoyé par email.

Ils pourront également s'accompagner avec leur instrument (à préciser dans le bulletin d'inscription).

Pour faciliter la recherche des titres dans la clef USB, veuillez créer un dossier « Révélation des Etoiles »

comprenant uniquement :

- Le titre à interpréter
- Photos en bonne résolution

Veuillez également apporter votre clef USB dans une enveloppe sur laquelle seront précisés le nom du candidat ainsi que les titres des chansons choisies.

Les organisateurs et sonorisateurs ne sont en aucun cas responsables du non-fonctionnement, de l'oubli, de la perte, du vol ou de la dégradation d'un support musical laissé par un candidat, ni de son instrument.

ARTICLE 7 : Notation

Les candidats seront jugés sur leur talent, l'interprétation, la tenue vestimentaire, la présence scénique, détermination... Le moindre détail peut faire la différence dans l'appréciation du jury. Le choix du titre aura également son importance.

Les auteurs compositeurs sont acceptés avec leurs titres inédits, mais seront notés uniquement en tant qu'interprète sur le même barème que tous les autres candidats.

La note finale sera composée de 50% de votes du jury / 50% des votes du public

ARTICLE 8 : Inscription

Les candidats s'inscrivent en remplissant en ligne via le site internet :

<http://revelationdesetoiles.com/> et en envoyant un dossier complet par email avec :

- Le bulletin d'inscription rempli
- La photocopie de la carte d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 2 mois
- CV, lettre de motivation, liens youtube et photos (aucun fichier ne sera téléchargé)
- Pour les candidats mineur, les cartes d'identité des parents et une autorisation parentale

Tous ces éléments sont indispensables pour nous permettre de valider votre inscription.

ARTICLE 9 : Master-classes

Des master classes et des séances de formation et de coaching seront proposées aux artistes sélectionnés au courant de l'année de préparation à la Finale. Les séances de formation et de coaching ne sont pas obligatoires pour participer au concours. Le prix des séances sera communiqué ultérieurement selon les intervenants.

ARTICLE 10 : Accès à la Finale du concours Révélation des Etoiles

Tous les participants sélectionnés du Tremplin Révélation des Etoiles / Emerging Arts Europe se verront proposer des séances obligatoires de préparation à la Finale.

ARTICLE 11 : Accès à IMTA

Les lauréats du Tremplin Révélation des Etoiles/ Emerging Arts Europe se verront offrir la possibilité de participer à International Model and Talent Convention (IMTA) à New York juillet 2024 ou Los Angeles, janvier 2025, s'ils le souhaitent en option internationale. Les modalités de participation et les conditions de participation à ce concours seront transmises aux candidats sélectionnés à leur demande. La participation à cette convention est payante mais pourra être financée par des partenaires et des sponsors. La direction du projet Révélation des Etoiles accompagne les talents sélectionnés dans leur recherche de financement.

ARTICLE 12 : Obligations des participants

Chaque participant s'engage à faciliter le travail des organisateurs du Tremplin Révélation des Etoiles/ Emerging Arts Europe et du Directeur officiel IMTA France et notamment :

- S'abstenir de tout comportement qui puisse nuire au projet Révélation des Etoiles, des organisateurs ou des participants du Tremplin Révélation des Etoiles/ Emerging Arts Europe. Notamment chaque participant s'engage à ne tenir aucun propos diffamatoire ou dénigrant à l'égard du projet Révélation des Etoiles, des organisateurs ou des participants du Tremplin Révélation des Etoiles/ Emerging Arts Europe sous peine d'une pénalité forfaitaire de 1500 euros.
- Tenir informé les organisateurs du projet et du Tremplin des propositions professionnelles qui lui sont faites et de l'évolution de sa carrière artistique
- Soigner son image de marque, être ponctuel, poli, rigoureux, déterminé et respectueux ;

La non-observation de l'une ou quelconque de ces obligations justifiera une élimination automatique du participant.

ARTICLE 13 : RGPD - DONNÉES PERSONNELLES

Du fait de son inscription au Projet Révélation des Etoiles / Emerging Arts Europe / IFCA/ IMTA le Participant accepte d'être photographié et filmé et que le reportage vidéo soit diffusé sur le Site du prestataire et sur les Sites de ses partenaires et autorise les organisateurs à utiliser ses nom, prénom et image dans toute manifestation promotionnelle liée aux activités du Prestataire sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie.

A ce titre, le Participant en s'inscrivant au Projet Révélation des Etoiles garantit qu'il n'est lié par aucun contrat d'exclusivité concernant l'exploitation de son image et des droits y afférents.

Le Participant garantit qu'il est titulaire ou concessionnaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur les éléments tels que photographie, texte, son, image, données, etc. (ci-après dénommés par « les Eléments ») que le Participant transmet aux organisateurs pour une exploitation dans le cadre de ses activités sur tout site internet et, plus généralement, sur tous supports connus ou inconnus au jour de la conclusion des présentes Conditions Générales.

Le Participant ne pourra alors revendiquer aucun droit sur son image et plus généralement, sur les Eléments qu'il confie aux organisateurs.

Le Participant concède ainsi aux organisateurs une licence d'exploitation gracieuse, non-exclusive et pour le monde entier sur les dits Eléments aux fins d'une exploitation sur tout site internet et, plus généralement, sur tous supports connus ou inconnus au jour de la conclusion des présentes Conditions Générales, notamment par reproduction, représentation, adaptation, correction, distribution, location, cession etc. en ce compris par l'adjonction à une ou plusieurs créations et ce à titre gracieux ou onéreux.

Les marques, logos, dénominations sociales, sigles ou noms de Révélation des Etoiles, de IFCA / IMTA ou de leurs partenaires mentionnés sur leurs sites internet constituent des signes distinctifs insusceptibles d'utilisation sans l'autorisation expresse et préalable de leur titulaire.

Les données à caractère personnel concernant les candidats sont collectées directement par l'Organisateur ou via ses prestataires techniques sont nécessaires pour permettre la prise en compte de leur participation. Ces informations sont destinées à l'Organisateur et seront collectées par le prestataire assurant les opérations techniques.

Conformément aux dispositions du Règlement 2016/679/UE du 27 avril 2016 relatif à la protection des données et la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dans sa version en vigueur relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données à caractère personnel les concernant.

Pour exercer ces droits, les candidats devront envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante : rstars@svezdaprod.com ou à l'adresse suivante, en précisant Tremplin Révélation Des Etoiles :
Révélation des Etoiles (% Véronique Gustin) 14 avenue du Parc de Madrid 14008 Cannes

Enfin, et à toutes fins utiles, tous les détails relatifs à la politique de l'Organisateur en matière de collecte et de traitement des données est accessible sur le formulaire de validation de candidature.

Article 14 : Responsabilité des candidats à Révélation des Etoiles et IFCA / IMTA

La participation au projet Révélation des Etoiles / Tremplin Emerging Arts Europe et le cas échéant au IMTA USA est un grand honneur. Les Participants sélectionnés s'engagent à respecter le présent règlement et à coordonner toutes leurs actions avec la Direction du projet. La Direction du projet a le pouvoir de disqualifier un Participant en cas de non-respect de ce présent Règlement.

Article 15 : DROIT APPLICABLE - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

LE PRÉSENT RÈGLEMENT EST SOUMIS AU DROIT FRANÇAIS. LES TRIBUNAUX DE PARIS SERONT SEULS COMPÉTENTS POUR CONNAÎTRE DE TOUT LITIGE RELATIF AUX PRÉSENTES, Y COMPRIS, SANS QUE CETTE ÉNUMÉRATION SOIT LIMITATIVE, LEUR VALIDITÉ, LEUR INTERPRÉTATION, LEUR EXÉCUTION ET/OU LEUR RÉSILIATION ET SES CONSÉQUENCES. PRÉALABLEMENT À TOUT RECOURS

CHACUNE DES PARTIES S'ENGAGE A TENTÉ DE RÉGLER AMIABLEMENT TOUTE DIFFICULTÉ OU RÉCLAMATION PAR LE BIAIS D'UNE MÉDIATION.

Je soussigné (e)

Nom _____ Prénom _____

Reconnais avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales établies sur 9 pages

Lu et Approuvé

SIGNATURE

